

L'ÉVÈNEMENT



• Manifestation Handi'Perche à NOGENT LE ROTROU

Membres fondateurs fin 2016 de l'association APESA 28, le Medef et l'UIMM Eure-et-Loir jugent indispensable en cette période, de mettre en lumière le dispositif innovant et gratuit qui se cache derrière cet acronyme. Cette « Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aigüe » est destinée à apporter le soutien aux entrepreneurs confrontés à des difficultés économiques ressenties au plan personnel comme un échec potentiellement dévastateur.

Cette expérience douloureuse est parfois vécue comme la fin brutale d'une carrière, d'un rêve de réussite et d'indépendance, mais aussi de doute, de déshonneur, ou de solitude.

Sensible à cette situation les magistrats, qui constataient cette situation trop souvent et sans moyen d'actions, ont décidé de créer un dispositif permettant d'accompagner en toute confidentialité le chef d'entreprise par un suivi psychologique gratuit.

Depuis la situation d'état d'urgence sanitaire liée à la COVID 19, les entreprises doivent faire face à des difficultés économiques exceptionnelles. Il apparaît indispensable d'apporter une réponse aux chefs d'entreprise fragilisés qui ont besoin d'une écoute dans cette période particulièrement éprouvante.

C'est pourquoi, l'appui d'APESA est étendu à toutes les situations de détresse psychologique, liées ou non à un risque de dépôt de bilan. En complément de ce dispositif local, un numéro vert national a été mis en place afin de faire face à ce risque psychologique.

Le 0805 655 050 permet ainsi aux chefs d'entreprise en détresse de bénéficier d'une première écoute et d'un soutien psychologique 7 jours sur 7, de 8 heures à 20 heures.

À la suite de l'appel :

- Pour les cas les plus préoccupants, le chef d'entreprise se verra proposer, s'il le souhaite et dans la plus stricte confidentialité, de bénéficier d'une prise en charge rapide et gratuite par un psychologue spécialement formé.
- Pour les autres cas, une réorientation sera proposée vers des structures publiques ou privées spécialisées dans ce type d'accompagnement.

LA VISITE

• Visite du Député Philippe VIGIER

L'heure n'était pas aux inaugurations en ce 16 novembre 2020, mais à une visite de travail au sein des Etablissements CARRE, non seulement par l'édile de Ouarville et le président de la Communauté de Communes Cœur de Beauce, mais aussi le Député de la circonscription, Philippe VIGIER, le tout en présence de l'UIMM Eure-et-Loir.

Au programme, la découverte du savoir-faire unique de cette entreprise spécialisée dans la fabrication d'armatures d'abat-jours, qui a su faire face aux défis économiques, technologiques et sociétaux en s'adaptant sans cesse. Aujourd'hui référencée « Entreprise du Patrimoine Vivant », elle forme en interne ses nouvelles recrues à ses métiers spécifiques, auxquels aucune école ne forme, sans oublier de recourir à l'apprentissage pour les compétences plus classiques. Les Etablissements CARRE n'ont pas non plus oublié de prendre le tournant du numérique, afin de commercialiser certains produits directement auprès d'un nouveau marché de particuliers.

Il n'en demeure pas moins qu'une de ses principales problématiques réside dans l'organisation de la logistique et des expéditions. Véritable défi pour l'entreprise, celle-ci nécessite un agrandissement de la zone dédiée à ces activités, particulièrement dévoreuses d'espace. Une mise en situation n'était de ce fait pas superflue pour défendre les dossiers de subventions légitimement déposés à cet effet.

L'occasion aussi pour le Député VIGIER de s'initier aux métiers, en se faisant tutorer par les anciens de la structure ...

LES NOMINATIONS

• Depuis le 30 octobre 2020, Madame Naaïma MEJANI est la nouvelle sous-préfète de l'arrondissement de Nogent le Rotrou. Elle succède à Monsieur Cédric BOUET.

• En date du 1er novembre, Madame Caroline PERRAULT a été nommée directrice de l'unité territoriale de la Direccte de Chartres.

• Depuis le 09 novembre 2020, Monsieur Yannis BOUZAR a pris ses fonctions de directeur de cabinet de la préfète d'Eure-et-Loir.

• Madame la Directrice Régionale ENGIE Centre-Val de Loire, a accepté de représenter le Medef Eure-et-Loir au CESER Centre-Val de Loire.

TRÈS BONNE ANNÉE

L'ensemble des équipes de l'UIMM/Medef Eure-et-Loir vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2021.

BIENVENUE
ET MERCI À



ATOOUTS & TERRITOIRES

Décembre 2020 / N°18

L'EDITO



2021 pointe enfin timidement le bout de son nez ! Jamais, au moins depuis le début de ce millénaire, aurons-nous été si soucieux d'oublier une année qui s'annonçait pourtant sous les meilleurs auspices. Il nous faut à présent résolument à la fois tirer les leçons de la gestion de crise, et nous projeter dans l'avenir avec la ferme volonté de construire de nouveaux équilibres.

S'il y a au moins une leçon que nous retiendrons de ces derniers mois, c'est l'interdépendance entre l'ensemble des secteurs d'activité. Nul ne peut prétendre vivre isolément dans sa branche et ne s'attacher qu'à la défense d'intérêts sectoriels. Quand bien même les spécificités de chaque branche ou filière méritent naturellement une prise en considération dédiée, qu'il ne viendrait à l'idée de personne de

sous-estimer, c'est une stratégie commune à l'ensemble du monde économique du Pays qui doit avant tout présider au plan de relance.

C'est en conséquence à la fois à une prise en compte élargie du cercle des secteurs collatéralement touchés par la crise à laquelle il convient de s'attacher, mais également des stratégies de croissance concertées qu'il s'agira de défendre autour de projets fédérateurs.

Les échéances électorales de 2021 nous y aideront sûrement, à condition que nous sachions en saisir l'opportunité. C'est en effet à l'échelon régional que se réfléchissent les politiques économiques territoriales et que se dessine l'aménagement du territoire. Les travaux que nous menons au Medef Centre en apportant nos contributions à l'élaboration de projets ambitieux en faveur de notre Région, s'inscrivent indéniablement dans cette perspective.

En attendant, la stratégie vaccinale des prochaines semaines est porteuse de grands espoirs, tant au plan sanitaire, que du point de vue des opportunités économiques qu'elle ouvre en particulier au bénéfice de notre territoire, lequel a la chance de tirer son épingle du jeu en ce domaine.

C'est donc une année pleine d'énergie et d'espoirs que je vous souhaite à tous !

Jacques FALIES, Président du Medef Eure-et-Loir



• Handi'Perche

A l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées 2020, le Comité du Bassin d'Emploi Perche Nogentais et ses partenaires dont l'UIMM et le Medef Eure-et-Loir se sont mobilisés pour apporter aux entreprises les réponses à leurs questions sur le handicap en milieu professionnel.

Crise sanitaire oblige, #Handi'Perche s'est dématérialisé et ce sont des rencontres en format WEBINAIRE qui ont été proposées.

L'ensemble des partenaires ont opté pour des temps d'échange courts, sur des thématiques variées, avec des créneaux différents tout au long de la semaine pour permettre aux entreprises de s'inscrire en fonction de leurs disponibilités.

Ainsi, 11 webinaires ont eu lieu sur 5 thèmes différents animés ou coanimés par les 11 partenaires de cette action :

- « L'emploi accompagné, un suivi renforcé et réactif pour les personnes et leurs employeurs, combinant l'insertion professionnelle et le suivi médico-social, sans limitation de durée et présentation des ESAT HORS MURS et ANAIS »
- « L'employeur face au maintien en emploi d'un collaborateur rencontrant une problématique de santé : quelles ressources ? »
- « L'actualité juridique en matière d'emploi de personnes handicapées »
- « Recruter une personne en situation de handicap, pourquoi ? Comment ? Quels appuis ? Quelles aides ? »
- « L'Agefiph, offre de service, réforme et impact de la DOETH »

Pendant toute la semaine, Pôle emploi a également proposé un forum de recrutement en ligne.



AU COEUR DE NOS ENTREPRISES



• Connaissez-vous les entreprises de premier plan implantées sur notre territoire ?

ZEP Industries, implantée à Nogent-le-Roi, est réputée dans son domaine depuis près de 60 ans, comme la société de premier plan dans le domaine des produits de maintenance et de propreté industrielle.

L'innovation y est une culture d'entreprise. ZEP Industries développe en effet une très large gamme de solutions éco-environnementales et soucieuses de la sécurité des utilisateurs. Elle popularisait déjà il y a 32 ans, des produits verts, alors que l'écologie n'était pas encore le centre de préoccupations qu'elle a pu devenir aujourd'hui !

Pour y parvenir, l'entreprise développe une politique de formation ambitieuse, en s'engageant en particulier auprès de ses nouveaux commerciaux à ce que leur première année passée à son service débouche sur l'obtention d'un diplôme. La formation dispensée à cet effet permet d'inculquer l'ADN de l'entreprise, à savoir la mise en avant d'un service global auprès des entreprises clientes, prenant en compte l'analyse des besoins, la mise en situation sur les sites des clients, jusqu'à la formation continue des utilisateurs.

Participant à la veille technologique et réglementaire, ZEP Industries s'enorgueillit de sa présence dans tous les secteurs de pointe, que ce soit dans l'agro-alimentaire, les industries aéronautiques et de défense, ainsi que dans les collectivités.

Depuis Nogent-le-Roi, avec une très large majorité de personnel natif du territoire, l'entreprise a ainsi conquis au fil des décennies une très large part du marché national et international.

Connaissons-nous les entreprises de premier plan implantées sur notre territoire ?



ZEP INDUSTRIES
ZI du Poirier - CS 60008 Nogent-le-Roi
02 37 65 50 50

LE TERRITOIRE

• Le vent a tourné pour Nogent-le-Roi

Situé au Sud-Est de l'arrondissement de Dreux et aux portes de l'Ile-de-France, le « nouveau village » - dans la logique classique de la toponymie des dénominées « Nogent » - érigé dans l'ombre de l'Abbaye de Coulombs, hérite du déterminant « du Roi », dès lors qu'il tombe dans l'escarcelle de la Couronne au XIIIème siècle sous le règne de Philippe-Auguste. Même si cela ne l'a pas empêché de changer régulièrement de dénomination au gré des siècles et naturellement de troquer à la Révolution sa référence royale contre celle plus neutre au cours d'eau « Roulebois » qui la traverse, la ville fut sans conteste un lieu de résidence régulier des Rois de France, et ce jusqu'à la fin du XVIème siècle. Alors qu'elle fut régulièrement visitée par Saint-Louis qui entreprit plusieurs pèlerinages vers Chartres, ce sont les troupes royales qui l'anéantirent en 1590 sur fond de guerre de religions.

Située à l'écart des grandes voies de communication, La ville de Nogent-le-Roi, en dépit de sa réputation, ne connut qu'un essor économique tardif. Ironie de l'Histoire, c'est déjà sur fond de contestation de droits à péage qu'elle échappa dès le XVème siècle à un destin prometteur encouragé par le Pouvoir Royal, qui avait autorisé la mise en place d'une voie fluviale reliant Chartres à Rouen sur la base d'aménagements de l'Eure destinés à la rendre navigable.

Il fallut attendre le second Empire pour que vibre ce territoire, à l'initiative d'Eugène MESQUITE, maire et conseiller cantonal pendant près de 35 ans, qui contribua à implanter des aménagements structurants. Ce n'est que dans la seconde moitié du XXème siècle que Nogent-le-Roi sera prête à accueillir les entreprises industrielles qu'on lui connaît aujourd'hui et qui se répartissent sur quatre zones d'activité. Le vent a donc tourné pour Nogent-le-Roi, par ailleurs choisie par EDF

• Un nouvel Innov EPA en Eure-et-loir, parcours Mini L cette fois !

Le lycée Edouard Branly de Dreux s'est lancé dans une Mini-Entreprise : Parcours Mini L.

L'Eure-et-Loir était le premier département de France à accueillir l'année dernière le tout nouveau format d'Innov EPA. Si l'évènement s'était déroulé sur une journée en 2019, parcours Mini S, cette fois-ci c'est sur l'année scolaire que se déroulera ce nouveau format : parcours Mini L !

Ce parcours se présente sous la forme suivante : un groupe de jeunes âgés de 13 à 25 ans crée son entreprise avec pour but la conception, la mise en œuvre puis la commercialisation réelle d'un produit (bien ou service). Les jeunes s'organisent alors en équipe pour concrétiser leur idée.

A travers cette expérience, les jeunes découvrent des métiers et ouvrent des voies pour leur orientation et leur avenir professionnel. En effet, comme pour chaque entreprise, un chef d'entreprise a été nommé par les élèves et chacun a son rôle : responsable des ventes, de la promotion de la réalisation, responsable de la production, etc.

Cette aventure humaine permet aux jeunes de révéler des

qualités et des aspirations, et de se confronter à des situations inédites qui leur seront utiles dans leur vie quotidienne. L'apprentissage se fait de manière active à travers l'expérimentation concrète et la résolution de problèmes réels. La Mini-Entreprise du lycée professionnelle est composée de onze jeunes en CAP électricité et il a été demandé au Medef Eure-et-Loir de bien vouloir les encadrer dans ce projet de création d'entreprise. C'est ainsi que Siegfried JANET, leur professeur et tuteur se retrouve accompagné de Kévin NUNEZ, juriste et référent Emploi-Formation.

Le rôle du mentor est d'encadrer le groupe de jeunes et de leur donner des conseils avec en tête le Salon Régional qui est programmé pour le mois de mai 2021 au cours duquel les jeunes devront présenter leur projet. Et ce beau projet, justement, porte sur la création de lampes à LED qui pourront changer de couleur à distance, le tout se trouvant dans une boîte en bois découpée au laser avec la possibilité de recharger son smartphone.



Le Château de Nogent-le-Roi